PLOUEDERN du 31-03-2015

Annonce n° 9922

Contact administratif

- Marie Hélène LE HIR
- 0298209762
- 0298209072

Contact collectivité

- 1 rue de la Mairie, 29800 plouedern
- mairie@plouedern.fr

Caractéristiques du marché

- **Nature du marché : Services**
- **Titre sommaire :** DSP pour gestion D' une crèche
- **Objet du marché :** Procédure de délégation de service public dans le cadre d'un affermage(articles L1411-1 et suivants du C.G.C.T.) pour la reprise en gestion de crèche
  Durée prévisible de la convention : 3 à 5 ans à compter de janvier 2016
  Justifications à produire par le candidat quant à ses qualités et capacités :
  Pièce 1 : lettre de candidature
  Pièce 2 : description détaillée des garanties professionnelles et financières du candidat ou de son entreprise
  Pièce 3 : description de l'expérience acquise par le candidat dans la gestion d'un équipement similaire
  Pièce 4 : les attestations délivrées par les administrations et organismes compétents du pays où il est établi, datées et signées par le candidat, justifiant sur l'honneur qu'il n' a pas fait 'objet d'une interdiction de concourir, qu'il est à jour de ses obligations sociales et fiscales , qu'il n'a pas fait l'objet , au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire

©AMF29 - Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère

Délai ou durée du marché

Date limite de réception des offres

- 04/05/2015 à 12:00

Modalités de réponse

- Courrier recommandé avec accusé de réception

Autres précisions

- Le dossier de candidature est adressé sous double enveloppe par pli recommandé avec demande d'avis de réception postale, ou à déposer contre récépissé à la Mairie de Plouédern, aux horaires d'ouverture, du lundi au vendredi : de 9.00h à 11h45 et de 13h30 à 17h45 . L'enveloppe extérieure ne mentionnera que l'adresse ci dessus. L'enveloppe intérieure portera la mention suivante: " Reprise en gestion de la crèche, candidature pour la délégation de service public. A n'ouvrir qu'en commission".
  Les candidatures devront être rédigées en langue française. L'envoi des candidatures par voie électronique n'est pas autorisé

Document(s)

©AMF29 - Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère